

Gironde

COMMERCES

Cinq zones retenues pour le plan de transformation

Adrien Bacon



La zone commerciale de Bordeaux-Lac a été retenue. - ARCHIVES THIERRY DAVID/SO

Le projet du gouvernement vise à redynamiser des zones commerciales face aux enjeux environnementaux et territoriaux

Afin de répondre aux enjeux actuels économiques, environnementaux et territoriaux, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, Olivia Grégoire, ministre délégué aux Entreprises, et Guillaume Kasbarian, ministre délégué au Logement, ont annoncé hier les lauréats du plan de transformation des zones commerciales pour lequel un appel à candidatures avait été lancé en septembre. Ainsi, quelque 26 millions d'euros de subventions ont été débloqués sur l'ensemble du territoire pour un total de 74 projets.

En Gironde, cinq dossiers ont été retenus, dont quatre dans la métropole bordelaise. Il s'agit de ceux de la zone Bordeaux Lac de la capitale giron-dine, de la zone de la Morlette à Cenon, de la ZAC Carès-Cantinolle à Eysines, du secteur de Berlincan à Saint-Médard-en-Jalles et enfin de Moléon-Langon en Sud-Gironde. Tous vont donc recevoir 75 000 euros d'aides en ingénierie permettant de financer les études préalables aux transformations.

Publié le 29/03/2024 – Sud-Ouest – Adrien Bacon